

RAPPEL CONCERNANT LES LICENCES 2009 et 2010

Bonjour à toutes et à tous,

LICENCES 2009

Nous sommes en phase finale de saisie des licences 2009. A ce titre, nous nous permettons ce petit rappel afin que soient envoyées toutes les licences 2009 qui resteraient en votre possession....

LICENCES 2010

Nous vous rappelons que la prise de licence en ligne est *effective depuis le 1er octobre 2009.*

La licence 2010 et les assurances qui y sont proposées sont disponibles effectivement à partir de la date de souscription en 2009 jusqu'à fin

décembre 2010 "**si vous êtes nouveau licencié et/ou nouvel assuré à la FFVL**", soit l'un des quatre cas ci-dessous :

1. Vous étiez licencié à la FFVL en 2009 mais assuré ailleurs, et vous souhaitez désormais vous assurer à la FFVL.

2. Vous n'étiez, en 2009, ni licencié à la FFVL ni assuré à la FFVL (spécial pour Jacky son frangin et son fiston)

3. Vous étiez licencié à la FFVL en tant qu' « élève » et vous souhaitez maintenant prendre une licence « autonome (kite ou kite jeune ou volant ou volant jeune) ».

4. Vous entrez en formation « biplace » au cours du 4ème trimestre 2009.

Les garanties prendront alors effet dès la souscription, avec expiration au 31 décembre 2010.

Pour être valables, ces licences doivent être souscrites en ligne ou bien sur les formulaires papier de licence *2010 (et pas 2009), toutes les informations demandées doivent être renseignées et pour les licences papiers, les formulaires doivent être datés et signés. *

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,
Bien cordialement,

Le Service des licences.
Bettina et Dorothée